

Pour publication immédiate

Chiffres en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire

Le 19 novembre 2010

Journée des investisseurs institutionnels 2010 de la Société Financière Manuvie

Toronto – La Société Financière Manuvie (« Manuvie » ou la « Société ») tient sa Journée des investisseurs institutionnels annuelle à Toronto aujourd'hui. À cette occasion, la haute direction de la Société présentera l'orientation stratégique et les objectifs de Manuvie visant à faire passer le bénéfice net à 4 milliards de dollars en 2015 et à porter le rendement des capitaux propres (« RCP »)¹ attribuables aux porteurs d'actions ordinaires à 13 % en 2015.

Depuis quelques trimestres, la Société repositionne ses activités pour réduire le risque de marché, augmenter la croissance des bénéfices et accroître le RCP. Donald Guloien, chef de la direction, amorcera la Journée des investisseurs par une présentation sur les objectifs précis à l'origine de ce repositionnement et passera en revue les stratégies déployées à l'échelle de la planète et des divisions pour atteindre les objectifs de la Société.

Michael Bell, chef des finances de Manuvie, exposera les objectifs de gestion de la Société pour la période 2010-2015 qui visent à modifier stratégiquement le portefeuille de produits de Manuvie, ce qui permettra d'augmenter le RCP, de favoriser la croissance rentable en tirant parti de l'excellente position de la Société sur le marché et de sa marque réputée, et de réduire la volatilité des résultats de Manuvie au moyen de programmes étendus de couverture des risques de marché et de taux d'intérêt. Dans le cadre de son nouveau programme à grande échelle, la Société a, le 15 novembre 2010, vendu à découvert une tranche additionnelle de contrats à terme sur actions d'une valeur de 2,5 milliards de dollars. Si ces couvertures avaient été en place au 30 septembre 2010, la sensibilité du bénéfice net de Manuvie à un recul immédiat de 10 % des marchés des actions aurait diminué d'une somme après impôt d'environ 150 millions de dollars pour s'établir à 1,15 milliard de dollars après impôt.

Pour la Division Asie, le RCP estimatif pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 et les trois trimestres précédents a été de 19 %, si l'on prend en considération le bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements¹, et les fonds propres des porteurs d'actions ordinaires attribués à l'interne d'environ 5,2 milliards de dollars. La direction a fixé pour la Division Asie un objectif consistant à inscrire en 2015 un bénéfice net de 1,5 milliard de dollars et un RCP fondé sur le bénéfice net supérieur à 20 %. Cet objectif devrait être atteint en partie grâce à une croissance importante prévue au chapitre des activités d'assurance et de gestion de patrimoine à haut rendement. La direction a également fixé pour la Division Asie un objectif consistant à enregistrer en 2015 une croissance de ses souscriptions¹ de sorte que celles-ci représentent plus de 50 % des souscriptions de l'ensemble de la Société. Le plan relatif aux affaires nouvelles de la Division Asie pour 2011 prévoit un taux de rendement interne (TRI)¹ supérieur à 20 % dans l'ensemble.

Pour la Division canadienne, le RCP estimatif pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 et les trois trimestres précédents a été de 13 % si l'on prend en considération le bénéfice compte

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements et les fonds propres des porteurs d'actions ordinaires attribués à l'interne d'environ 7,8 milliards de dollars. La direction a fixé pour la Division canadienne un objectif consistant à atteindre en 2015 un bénéfice net de 1,5 milliard de dollars et un RCP fondé sur le bénéfice net de 14 %. Cet objectif devrait être atteint en partie grâce à une croissance importante prévue au chapitre des activités de gestion de patrimoine à haut rendement, notamment dans le secteur des fonds communs de placement, à la Banque Manuvie et à l'unité Solutions Retraite collectives, ainsi qu'à une croissance additionnelle prévue dans les secteurs de l'assurance vie individuelle, de l'assurance collective, des Marchés des groupes à affinités et des rentes à capital variable. Le plan relatif aux affaires nouvelles de la Division canadienne pour 2011 prévoit un taux de rendement interne (TRI) supérieur à 14 % dans l'ensemble.

Pour la Division américaine, le RCP estimatif pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 et les trois trimestres précédents a été de 8 % si l'on prend en considération le bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements et les fonds propres des porteurs d'actions ordinaires attribués à l'interne d'environ 12,2 milliards de dollars. La direction a fixé pour la Division américaine un objectif consistant à constater en 2015 un bénéfice net de 1,7 milliard de dollars et un RCP fondé sur le bénéfice net de 11 %. Cet objectif devrait être atteint en partie grâce à un bénéfice plus élevé dans les secteurs de l'assurance vie et de l'assurance soins de longue durée aux États-Unis. La Société prévoit aussi une amélioration du bénéfice au chapitre des rentes à capital variable grâce à un montant plus faible de l'amortissement des coûts d'acquisition différés. Le plan relatif aux affaires nouvelles de la Division américaine pour 2011 prévoit un taux de rendement interne (TRI) supérieur à 14 % dans l'ensemble.

Enfin, la présentation sur **Gestion des placements mondiaux MFC** (« GPM MFC ») informera les investisseurs que l'actif géré par GPM MFC se chiffrait à 123 milliards de dollars au 31 octobre 2010. Compte tenu de l'ajout de la valeur des fonds de fonds de répartition de l'actif (à l'exclusion des fonds internes), l'actif géré s'élevait à 184 milliards de dollars au 31 octobre 2010. Il est prévu qu'à compter de décembre 2010, il sera tenu compte des fonds de fonds de répartition de l'actif dans le calcul de l'actif géré par GPM MFC, sous réserve de l'approbation de divers conseils.

Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification

Les objectifs de gestion de Manuvie ne constituent pas une directive et sont fondés sur des hypothèses clés liées à la planification, y compris les normes actuelles qui régissent la comptabilité et le capital, l'absence d'acquisitions et de dessaisissements, la concordance entre le rendement des marchés des actions et les taux d'intérêt et les hypothèses actuelles servant à établir nos meilleures estimations à long terme, l'absence d'une incidence nette associée à toute modification éventuelle aux bases actuarielles, le coût additionnel prévu des opérations de couverture,² les avantages liés à la réduction potentielle des fonds propres requis au titre des rentes à capital variable (en fonction des fonds exigés selon les normes actuelles et des hypothèses à long terme relatives au rendement des marchés des actions), le maintien des résultats favorables sur les placements prévus en raison de l'amélioration de la conjoncture économique et l'absence d'émission nette d'instruments de créance et d'actions. De plus, les incertitudes au sujet des risques de marché et de placement, les modifications éventuelles aux normes comptables, les modifications éventuelles aux régimes de réglementation et de capital, le moment et la méthode choisis pour accroître les opérations de couverture et les autres risques³ pourraient entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux que visent les objectifs de gestion.

Les personnes intéressées peuvent écouter en direct les allocutions et en suivre les diapositives depuis le site www.manulife.com, sous Présentations dans la section Relations avec les

² Dans son modèle financier appuyant les objectifs financiers de 2015, la Société a prévu une somme supplémentaire de 400 millions de dollars par année, nette d'impôt, pour régler le coût projeté des opérations de couverture, même si les résultats réels devraient varier.

³ Voir les documents publiés par la Société.

investisseurs. Il sera également possible de visionner la présentation archivée et d'écouter un enregistrement des allocutions à la même adresse du 19 novembre 2010 à 18 h au 31 mars 2011.

Rendement et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures non conformes aux PCGR pour évaluer le rendement de la Société dans son ensemble et pour évaluer chacune de ses exploitations. Par « mesures non conformes aux PCGR », on entend notamment le bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements, le rendement des capitaux propres (RCP) attribuables aux actionnaires ordinaires, le taux de rendement interne (TRI) et les souscriptions. Les mesures non conformes aux PCGR ne sont pas définies dans les PCGR; on ne peut donc pas les comparer aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR. Le bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements est fonction du bénéfice net attribué aux actionnaires, à l'exception des gains ou des pertes actuariels nets liés aux actions, aux taux d'intérêt, au crédit et aux autres titres à rendement variable différant de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques. Le bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements diffère du bénéfice d'exploitation rajusté, comme le décrit le rapport trimestriel aux actionnaires pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010. La Société est d'avis que le bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements est une mesure utile pour les investisseurs en raison des conditions économiques actuelles, notamment la volatilité des marchés des actions et des taux d'intérêt, et d'autres facteurs, car il exclut l'incidence de cette volatilité. Le rendement des capitaux propres attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est un instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital déployé pour produire ce bénéfice. Pour calculer le rendement des capitaux propres attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, la Société utilise la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et ne tient pas compte du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie. À l'échelle des divisions, le RCP est calculé en fonction (i) soit du bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements soit du bénéfice net, et (ii) des fonds propres attribués à l'interne. Les fonds propres attribués à l'interne sont fonction des estimations, pour chaque division, des fonds propres exigés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et rajustés en prévision des secousses qui pourraient ébranler les marchés des actions et les taux d'intérêt. Le taux de rendement interne est un critère de rendement qui mesure la valeur actualisée nette de tous les flux de trésorerie (capital déployé et bénéfice réalisé). Les souscriptions sont calculées selon le type de produit. i) Les souscriptions totales de l'Assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées, de 10 % des primes excédentaires et de 10 % des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées de l'Assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, par exemple, une assurance voyage. ii) Les souscriptions de l'Assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type services administratifs seulement, ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux. iii) Les nouveaux dépôts de la Gestion de patrimoine, Individuelle, sont présentés comme des souscriptions. Ces montants comprennent les rentes individuelles, aussi bien à capital fixe qu'à capital variable, les produits de rente à capital variable, les fonds communs de placement, les régimes d'épargne-études 529, ainsi que les prêts bancaires autorisés et les prêts hypothécaires. iv) Les souscriptions sous forme de nouvelles primes et de nouveaux dépôts périodiques des régimes de retraite et d'épargne collectifs représentent une estimation des dépôts prévus au cours de la première année de cotisation auprès de la Société. Les souscriptions de produits à prime unique tiennent compte de l'actif

transféré du fournisseur du régime précédent. Les souscriptions comprennent l'incidence de l'ajout d'une nouvelle division ou d'un nouveau produit sur un client existant. Les souscriptions totales comprennent les nouvelles primes et les nouveaux dépôts périodiques et uniques.

Bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements, par division

Division Asie (en millions de \$ US)	T4 09	T1 10	T2 10	T3 10	Quatre derniers trimestres
Bénéfice	274	412	(693)	546	539
Résultats liés aux marchés et aux placements	46	184	(950)	327	(393)
Bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements	228	228	257	219	932
Division canadienne (en millions de \$ CA)	T4 09	T1 10	T2 10	T3 10	Quatre derniers trimestres
Bénéfice	384	301	(344)	358	699
Résultats liés aux marchés et aux placements	53	84	(583)	100	(346)
Bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements	331	217	239	258	1 045
Division américaine (en millions de \$ US)	T4 09	T1 10	T2 10	T3 10	Quatre derniers trimestres
Bénéfice	524	462	(1 191)	527	322
Résultats liés aux marchés et aux placements	339	266	(1 387)	212	(570)
Bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements	185	196	196	315	892
Division de réassurance (en millions de \$ US)	T4 09	T1 10	T2 10	T3 10	Quatre derniers trimestres
Bénéfice	87	51	4	35	177
Résultats liés aux marchés et aux placements	3	4	(53)	8	(38)
Bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements	84	47	57	27	215
Services généraux et autres (en millions de \$ CA)	T4 09	T1 10	T2 10	T3 10	Quatre derniers trimestres
Bénéfice	(453)	(123)	(104)	(2 454)	(3 134)
Résultats liés aux marchés et aux placements	(16)	(10)	(8)	593	559
Modification des bases actuarielles	(147)	-	13	(2 031)	(2 165)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	-	(1 039)	(1 039)
Bénéfice compte non tenu des résultats liés aux marchés et aux placements, des modifications des bases actuarielles et de la dépréciation de l'écart d'acquisition	(290)	(113)	(109)	23	(489)

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Ces déclarations prospectives portent notamment sur nos objectifs de gestion pour la période 2010-2015, nos objectifs de gestion de 2015 concernant le bénéfice net et le RCP, ainsi que nos objectifs de gestion concernant la couverture des risques de taux d'intérêt et de marché. Les déclarations prospectives du présent communiqué portent aussi notamment sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations. Elles se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « vouloir », « devoir », « probable », « s'attendre à », « estimer », « croire », « projeter », « objectif » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et elles peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les déclarations prospectives en

raison des incertitudes et des risques inhérents qu'elles supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes. Les déclarations prospectives étant fondées sur des hypothèses ou des facteurs importants, y compris nos objectifs de gestion de 2015 concernant le bénéfice net et le RCP, les hypothèses formulées à la section « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » du présent communiqué et les résultats réels peuvent être très différents des résultats que ces déclarations expriment explicitement ou implicitement. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées, notons entre autres les facteurs mentionnés à la section « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » du présent communiqué, la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions; les fluctuations des taux d'intérêt et la variation des écarts de taux, les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des cautions, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux conventions comptables; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; l'affaiblissement de notre solidité financière ou la baisse de nos notes de crédit; la capacité de la Société à préserver sa réputation; la dépréciation de l'écart d'acquisition ou d'actifs incorporels ou la constitution de provisions pour moins-values à l'égard d'actifs d'impôts futurs; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité à long terme; l'exactitude des estimations servant à appliquer les conventions comptables et les méthodes actuarielles utilisées par la Société; la concurrence et les regroupements de sociétés; la capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et de faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; la capacité d'obtenir des placements à revenu variable au soutien du passif à long terme de la Société; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements classés comme disponibles à la vente; les liquidités de la Société, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes à la date prévue de leur échéance; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit au soutien de la flexibilité dans la gestion du capital; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité, la capacité financière ou le caractère approprié de la réassurance; les litiges, y compris les vérifications fiscales, les litiges fiscaux ou d'autres litiges semblables; la capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; la capacité à attirer et à conserver les principaux cadres supérieurs, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, d'exploitation et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; les acquisitions et la capacité à effectuer des acquisitions, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire à cette fin; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels des systèmes de la Société ou les infrastructures publiques; les préoccupations environnementales; ainsi que la capacité de la Société de protéger sa propriété intellectuelle et l'exposition aux invocations de violation. Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondées les déclarations prospectives sont présentés dans la section intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections intitulées « Gestion du risque » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire, dans la note afférente aux états financiers consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et dans d'autres documents que nous avons émis et déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Nous ne nous engageons pas à réviser nos déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

À propos de la Financière Manuvie

La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, exerce ses activités dans 22 pays et territoires. Depuis plus de 120 ans, nos clients ont recours aux solutions solides, fiables, sûres et avant-gardistes qu'offre Manuvie pour prendre leurs décisions financières

les plus importantes. Notre réseau international d'employés, d'agents et de partenaires de distribution offre nos produits et services de protection financière et de gestion de patrimoine à des millions de clients partout dans le monde. Nous proposons des services de gestion d'actif à nos clients institutionnels du monde entier ainsi que des solutions de réassurance, particulièrement dans le secteur de la rétrocession vie et accident. Au 30 septembre 2010, les fonds gérés par la Financière Manuvie et ses filiales se chiffraient à 474 milliards de dollars canadiens (460 milliards de dollars américains). La Société exerce ses activités sous le nom de Financière Manuvie au Canada et en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La Société Financière Manuvie est inscrite aux bourses de Toronto (TSX), de New York (NYSE) et des Philippines (PSE) sous le symbole « MFC », et à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». La Financière Manuvie est présente sur le Web, à l'adresse www.manuvie.com.

Communications avec les médias

Laurie Lupton
416 852-7792
laurie_lupton@manuvie.com

Relations avec les investisseurs

Anthony Ostler
416 926-5471
anthony_ostler@manuvie.com